

**COMMUNE DE COMPAINVILLE**  
**110 ROUTE DE GAILLEFONTAINE**  
**76440 COMPAINVILLE**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020**

Étaient présents : MM. NOTTIAS Bruno, MAINE Guillaume, DIEUTRE Roland, CROCHU Cédric, HESS Jean-Pierre, CORDIER Fabrice, LIÉBRAY Éric, Mmes LAMIRAUD Nadia, COELLE Daniëlle, COINTE Corinne, BAILLEUX Cécile secrétaire de mairie.

Absent excusé : M. PAUL Benoit (pouvoir à M. CROCHU Cédric)

**DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Compainville, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Bruno NOTTIAS, maire.

La séance est ouverte à 19h35.

**NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

M. MAINE Guillaume est nommé secrétaire de séance.

**LECTURE DU PROCES VERBAL DU 25 JUIN 2020**

Mme COINTE Corinne donne lecture du procès-verbal du 25 juin 2020, il est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N°1.29.06.20 : APPROBATION DU COMTE DE GESTION 2019**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion 2019 dressé par M. PEYREFICHE trésorier, dont les écritures sont conformes au compte administratif du même exercice, approuve le compte de gestion 2019 comme suit :

Résultat Clôture 2018	Résultat Exercice 2019
Investissement : + 5 070.58	- 130 483.16
Fonctionnement : + <u>142 148.14</u>	+ <u>42 623.90</u>
= + 147 218.72	= - 87 859.26

Suite à la dissolution du CCAS, Reprise du compte 100 pour 206.91 €

**Résultat de clôture de l'exercice 2019**

Investissement : - 125 412.58 €  
Fonctionnement : + 184 978.95 €

### **DELIBERATION N°2.29.06.20 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le conseil municipal examine le compte administratif 2019 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 143 270.46 €

Recettes de fonctionnement : 185 894.36 €

**Soit un excédent de fonctionnement de 42 623.90 €**

Dépenses d'investissement : 151 602.04 €

Recettes d'investissements : 21 118.88 €

**Soit un déficit d'investissement de 130 483.16 €**

Conformément à l'article L2121-14 du code des collectivités territoriales, M. le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. HESS Jean-Pierre doyen de l'assemblée, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019.

### **DELIBERATION N°3.29.06.20 AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

Après avoir examiné le compte administratif 2019, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif présente un déficit réel en investissement de 125 412.58 € et un excédent en reste à réaliser de 43 571 €, le conseil municipal affecte donc au compte 1068 à la section d'investissement la somme de 81 841.58 €.

### **DELIBERATION N°4.29.06.20 VOTE DU BUDGET 2020**

Le budget primitif 2020 est étudié sous la présidence de M. Bruno NOTTIAS, maire.

Le budget est arrêté en :

<b>Fonctionnement</b> : - dépenses : 275 761.37 €	<b>Investissement</b> : - dépenses : 240 739.58 €
- recettes : 275 761.37 €	- recettes : 240 739.58 €

Le budget est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Informations :

- Nettoyage du site du Glinet le dimanche 12 juillet 2020 à 8H.
- M. le Maire contactera le propriétaire du 5 Rue olivier de Bracquemont pour les chutes de toiture sur la voirie (D13).
- Un courrier sera envoyé aux familles des concessions du cimetière pour l'entretien.

Séance levée à 20H50.